

MAIRIE DE CARNAC-
ROUFFIAC



A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE
Dossier n° DP04606017X0008
Déposé le : 05/09/2017
Adresse des travaux : BOIS DEGALARET 46140 CARNAC-ROUFFIAC

**Déclaration préalable
DOSSIER IRRECEVABLE**

Affaire suivie par :
Chantal MOULY –
Service ADS – CCVLV

Monsieur DEVOS LAURENT GUY

0035 RUE DE VERCHAIN
59224 MONCHAUX SUR ECAILLON

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre demande citée en objet a été enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus.

Toutefois, je ne peux entreprendre l'instruction de cette demande car elle est irrecevable pour les motifs suivants :

- Votre projet tel que présenté (terrasse couverte de 4,80 m²) répond aux critères cumulatifs de l'article *R421-2 a) du Code de l'urbanisme joint en annexe. Par conséquent votre projet est dispensé de toute formalité au titre du code de l'urbanisme.

Vous trouverez en retour sous ce pli votre demande d'autorisation.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

A CARNAC-ROUFFIAC, le 12 septembre 2017

Le Maire,

M. CASTADOT Albert

